



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Bastide en vidéoconférence

Mercredi 24 mars 2021 à 18 heures
Salon des mariages, Hôtel de Ville



Crédit photo TS Mairie de Bordeaux

Elu.e.s présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Françoise Fremy, Maire-adjoint du quartier de La Bastide
- Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la médiation
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Eve Demange, Conseillère municipale déléguée pour la résilience alimentaire

140 participants connectés

Françoise Fremy accueille les participants inscrits à ce premier Conseil de quartier de La Bastide organisé en vidéoconférence afin de respecter les conditions sanitaires. Malgré ces conditions atypiques, elle est ravie d'enfin pouvoir échanger en si grand nombre avec les habitants du quartier.

Ce conseil se tiendra sous forme d'ateliers thématiques permettant de nombreux échanges. Madame la Maire-adjointe rappelle les thématiques de ces trois ateliers :

- **Atelier résilience alimentaire et quartier apaisé**, Mme Eve Demange : conseillère municipale déléguée chargée de la résilience alimentaire et M. Didier Jeanjean : adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- **Atelier Sécurité, tranquillité publique**, M. Amine Smihi : adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la médiation
- **Atelier Le Puits**, Mme Fremy, Marie Fernandez et Marion Danthez de Bordeaux Métropole

Le quartier accueille de nombreuses opérations d'aménagement (Brazza, Niel, Euratlantique...), la question de l'urbanisme y est particulièrement importante. Pour autant, Françoise Fremy a choisi de ne pas aborder ces questions lors de ce conseil mais d'y consacrer une réunion publique dédiée lors de laquelle il sera possible d'échanger sur toutes ces opérations. Les habitants y seront tous conviés dès lors qu'une date sera arrêtée.

Elle rappelle qu'un travail est d'ailleurs en cours avec la démarche de PLU participatif (<https://www.bordeaux.fr/p146091>).

INTERVENTION DE PIERRE HURMIC, MAIRE DE BORDEAUX (2 min 50 à 12 min 06)

Le maire de Bordeaux souhaite la bienvenue aux participants de ce conseil de quartier de La Bastide Il remercie les élus présents à ses côtés ou ceux à distance et tout particulièrement Françoise Fremy dont il salue l'engagement.

Il souligne la nécessaire adaptation du format aux conditions sanitaires et regrette que ces échanges ne puissent pas encore se faire en présentiel. Il se réjouit néanmoins du nombre de participants inscrits.

En tant que président du conseil de surveillance du CHU de Bordeaux, Monsieur le Maire a passé l'après-midi au CHU où les équipes médicales lui ont confié leurs inquiétudes quant à la reprise de l'épidémie dans la ville. Une aggravation de la situation est en effet constatée depuis deux jours.

Dès sa prise de fonction, la municipalité a été confrontée à la crise sanitaire de la COVID 19 et à des problèmes en lien avec la sécurité.

Afin de lutter contre le phénomène de délinquance de rue, Pierre Hurmic réaffirme sa volonté de se donner tous les moyens, humains notamment avec une demande formuler à l'Etat d'augmenter les effectifs de police nationale, de renforcer la présence policière en ville mais aussi de déployer des actions de prévention et de médiation sur le terrain.

La crise sanitaire durable a plongé la France, et Bordeaux, dans une crise économique et sociale. A l'initiative de la municipalité, le budget du CCAS a été augmenté (+30%).

La transition écologique et climatique reste une urgence pour le Maire de Bordeaux. Afin de l'accompagner, il met en œuvre une série de mesures à l'image de la création d'îlots de fraîcheur, de zéro artificialisation des sols, du rééquilibrage de la place de la voiture en ville et de celle du piéton et du cycliste.

Au sein du quartier, 39 arbres et 28 arbustes supplémentaires seront par exemple plantés parc Pinçon.

Depuis l'élection de la nouvelle municipalité, des négociations sont également menées afin d'améliorer les opérations d'aménagement comme Bastide Niel. Ainsi, la partie paysagère de l'opération a été multipliée par 4 et sont dorénavant imposées des loggias de 12 à 14m² pour les appartements non encore construits.

Pierre Hurmic annonce l'organisation des « Assises de la démocratie permanente » qui permettront de construire avec les Bordelaises et les Bordelais, les modalités opérationnelles de la démocratie permanente qu'il souhaite mettre en œuvre pour ses habitants.

Il invite les habitants à se mobiliser autour de la démarche du PLU participatif, à se saisir de cette opportunité.

MISE EN PLACE DES ATELIERS THEMATIQUES ACCESSIBLES EN VISIOCONFERENCE SUR TEAMS, APRES INSCRIPTION

Avant de donner la parole aux élus thématiques déjà répartis en atelier, et afin de faciliter les échanges en format numérique et de favoriser la parole du plus grand nombre, Françoise Fremy précise les règles et les bonnes pratiques aux habitants connectés.

Les participants sont répartis dans des salles dans lesquelles les intervenants vont se succéder tour à tour.

RESTITUTION DES ATELIERS

A l'issu des ateliers, Pierre Hurmic et Françoise Fremy, invitent les élus thématiques à présenter la synthèse des échanges recueillis.



1^{er} atelier : quartier apaisé et résilience alimentaire par Eve Demange et Didier Jeanjean.

Didier Jeanjean met en avant la richesse des débats tant sur la thématique du quartier apaisé que sur celle de la résilience alimentaire.

La demande initiale du Maire était d'apaiser la ville en toute intelligence ; cette demande correspond aux attentes des habitants et va dans le sens des mesures mises en place par l'équipe municipale. Il a notamment été abordé la question du permis de végétaliser, la Brazzaligue, la remise en état des allées Serr après le départ de Shamengo et leur aménagement futur.

Eve Demange note justement la forte demande des habitants pour l'extension du marché des allées Serr mais aussi leur désir de voir se tenir un marché bio sur la place Calixte Camelle le week-end.

Les habitants de La Bastide aimeraient également pouvoir accéder à des jardins partagés.

2^{ème} atelier : Sécurité, tranquillité publique animé par Amine Smihi

Les questions posées relatives à la tranquillité publique et la sécurité ont concerné le respect des engagements pris par la municipalité d'augmenter les effectifs de la Police et d'avoir une police de proximité au quotidien au plus près des habitants dans tous les quartiers.

Amine Smihi a confirmé que c'était un engagement que la municipalité tiendrait en termes de recrutement, d'investissement et de moyens humains.

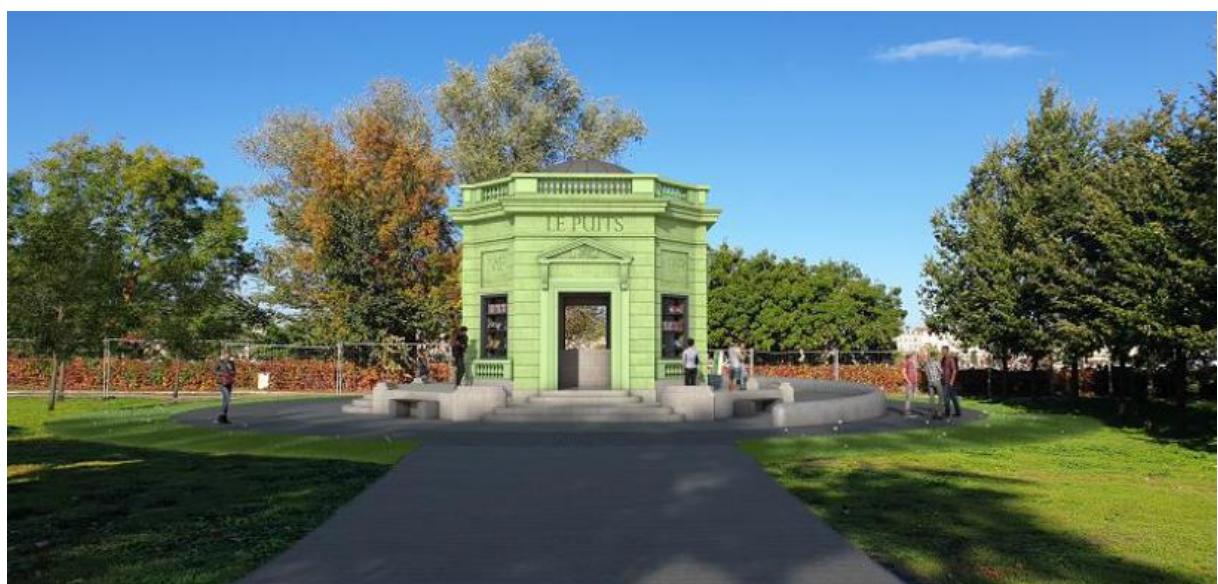
La question de la vidéosurveillance a été également abordée. Un comité éthique de la vidéoprotection va être créé.

Les habitants ont également exprimé leurs inquiétudes quant aux réfugiés et aux squats très présents sur le quartier.

Enfin, les interventions sur les vitesses excessives et les rodéos, notamment rue de La Benauge ont été nombreuses.

3^{ème} atelier : Présentation de l'œuvre d'art Le Puits

Ce troisième atelier a permis à Marie Fernandez et Marion Danthez (commande artistique, Bordeaux Métropole) de présenter l'œuvre d'art Le Puits dont les travaux vont débuter dans le parc aux Angéliques.



Présentation à retrouver en téléchargement

Les questions posées par les habitants lors de cet atelier ont été relatives au matériau de construction de l'œuvre, son ouverture au public et son coût.

La question de l'inondabilité de l'œuvre et de son entretien a également été abordée. L'ensemble de la présentation est joint au présent compte-rendu.

CLOTURE DU CONSEIL DE QUARTIER

Pierre Hurmic se réjouit de la richesse des débats et des propositions constructives formulées lors des ateliers thématiques. Il espère avoir le plaisir de pouvoir dialoguer en direct et très prochainement avec les habitants du quartier.

Françoise Fremy s'engage à organiser un conseil de quartier, en présentiel, dès que les conditions sanitaires le permettront. Elle reviendra vers les habitants dès lors que la date de la réunion consacrée aux projets d'aménagement du quartier sera connue.

Elle remercie les participants et clôture le conseil de quartier.

Annexes : photos, Crédit photo TS Mairie de Bordeaux



Eve Demange et Didier Jeanjean



Amine Smihi



Marion Danthez, Marie Fernandez et Françoise Fremy